

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 80 (1935)
Heft: 1

Buchbesprechung: Lectures d'histoire : la double vie de Jérôme d'Erlach, feld-maréchal, avoyer de Berne [M. Henry Mercier]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LECTURES D'HISTOIRE

La double vie de Jérôme d'Erlach, feld-maréchal, avoyer de Berne (1667-1748) ¹.

M. Henry Mercier a fouillé beaucoup d'archives à Paris, à Carcassonne, à Perpignan, à Bâle et à Berne, pour nous dessiner en traits précis la figure inédite d'un Bernois qui a joué un rôle de premier plan dans l'histoire de sa patrie.

Cette étude historique n'est pas une vie romancée. L'auteur se défend d'avoir cherché un succès facile dans ce genre fantaisiste. La double vie de Jérôme d'Erlach, feld-maréchal d'Empire, observateur du roi de France et avoyer de la République de Berne, est d'ailleurs un roman d'aventures qui, sans le concours de l'imagination, par la force du seul document, offre un intérêt palpitant.

À peine sorti de l'enfance, en 1680, le jeune gentilhomme entre, comme cadet, au régiment des Gardes suisses de France, à Paris, passe en 1691 comme lieutenant au régiment bernois de son oncle d'Erlach, et fait la campagne de Catalogne sous le maréchal de Noailles. Il se distingue à la Sen d'Urgel, où les Bernois firent prisonniers les deux meilleurs régiments castillans, à la bataille de Ter, aux sièges de Palamos, de Girone et d'Ostalrich. La campagne de Roussillon lui vaut le grade de capitaine.

C'est pendant l'hiver 1691-92, dans le Languedoc, qu'il fit la connaissance de Françoise de Montrassier, à laquelle, dans un moment de passion, il promit le mariage. Cette banale aventure faillit lui coûter cher. Son amie mit au monde une fille, à Perpignan, le 19 février 1693, avant qu'il eût trouvé le temps, entre deux combats, de régulariser sa situation. Le mariage n'eut lieu qu'en 1694, après que Jérôme eut abjuré solennellement le protestantisme. Les circonstances et les hasards de sa profession le séparèrent bientôt de sa femme, il l'oublia si bien qu'en 1695, il épousa, à Berne, la fille unique du richissime banneret Willading, le chef du parti anti-français.

Françoise de Montrassier supporta avec dignité son malheur. Mais les ennemis de son volage époux exploitèrent habilement les péchés de jeunesse du futur feld-maréchal pour chercher à détruire son prestige et son influence grandissante. Grâce au crédit de son beau-père Willading, qui dominait de haut les politiciens à vues étroites des autres cantons, la manœuvre avorta et la brillante carrière de Jérôme put continuer sans obstacles. L'ambassadeur de France en Suisse lui-même, le marquis de Puisieux, utilisa l'affaire Montrassier pour poignarder d'Erlach

¹ Une révélation historique et militaire. Un secret d'Etat sous Louis XIV et Louis XV. La double vie de Jérôme d'Erlach. Editions la Bourdonnais. Paris 1934.

par derrière et pour discréditer son beau-père. Mais ses efforts furent vains ; Willading, d'ailleurs, n'était pas à acheter.

Bien vu de l'empereur Léopold, d'Erlach prend le commandement d'un régiment suisse sur le Rhin, et accepte en même temps de devenir « observateur » de Sa Majesté très chrétienne Louis XIV. Nous assistons, dès ce moment, à un bien singulier spectacle. La cour de France, en possession de documents fort compromettants sur la vie privée d'Erlach, le fait chanter en exigeant de lui des renseignements détaillés sur la situation de l'armée impériale et sur les plans des généraux autrichiens. Faute de quoi, le scandale de son double mariage éclatera.

Pendant onze ans, de 1702 à 1713, jusqu'à la paix d'Utrecht, les rapports d'Erlach, des modèles du genre, parvinrent régulièrement à l'état-major français, lui permettant de prévenir tous les mouvements des Alliés. C'est ainsi que le maréchal Catinat gagna la bataille de Friedlingen. Promu au rang de général impérial, d'Erlach est nommé gouverneur de Haguenau, tout en étant agent français. Pour les besoins de la cause, il adopte le pseudonyme de baron d'Elcin.

La solde des régiments suisses d'Autriche n'était pas mieux payée que celle de ceux de France ; d'Erlach se rendit à Vienne pour réclamer onze mois d'arriérés. Il joua ensuite un rôle capital à la prise de Landau et de Fribourg (1713) par Villars.

Jérôme d'Erlach, chargé d'honneurs, comte du Saint-Empire, bailli d'Aarwangen, membre du Conseil des Deux-Cents, chevalier de Saint-Hubert et de l'Aigle-Rouge, feld-maréchal, termina son existence mouvementée à Berne, comme avoyer de la puissante République. Seigneur de Thunstetten et de Hindelbank, il avait transformé son château en un véritable palais, rempli d'œuvres d'art, entouré d'un parc du meilleur goût. Il mourut en 1748. On lui fit des funérailles nationales et le titre de « père de la Patrie » fut sa récompense posthume, ainsi que le mausolée magnifique élevé à sa mémoire dans l'église de Hindelbank.

Jérôme d'Erlach avait été considéré jusqu'ici, comme une des gloires de Berne. L'étude de M. Mercier le renverse de son piédestal. Il nous paraît, cependant, que tout un aspect de cette vie extraordinaire est laissé dans l'ombre. L'espion de grande envergure, l'habile agent de renseignements du roi de France, efface, ici, complètement le chef d'Etat qui rendit à son canton et au Corps helvétique tout entier d'éminents services, car il réussit à faire respecter l'intégrité du territoire suisse au milieu d'une Europe déchirée par la guerre.

Il y a aussi dans le caractère de cet homme une certaine grandeur, une imagination très vive, une remarquable puissance de travail qui font quelquefois oublier son absence de principes et son ambition. Le portrait que trace de lui l'ambassadeur de France, marquis d'Avary, est, dans sa sévérité, aussi peu objectif que peut l'être un jugement porté par un homme que l'habileté et le crédit d'Erlach avaient mis de fort méchante humeur.

La vertueuse indignation d'un serviteur de Louis XV, habitué à tous les scandales d'une cour où la fidélité conjugale était ouvertement bafouée, paraît singulièrement exagérée. En blâmant la « vie scandaleuse », le « caractère fourbe et sans mœurs » du général bernois, son amour des plaisirs, le marquis d'Avary se venge de ses mécomptes diplomatiques. Le chantage, au

moyen de l'affaire Montrassier, devait continuer, pour le plus grand avantage des généraux du roi toujours prévenus des mouvements de l'ennemi.

Quant à la vénalité d'Erlach et d'autres personnages et magistrats des cantons qui touchaient des pensions et des gratifications du roi ou de l'empereur, et même des deux, il faut la juger avec l'esprit du temps, qui n'y voyait rien de contraire à l'honnêteté. Les Suisses n'étaient pas seuls à bénéficier de semblables libéralités. La liste des sommes versées aux cantons par Puisieux pour le service du Roy, en 1704, ne nous remplit pas d'indignation. On en pouvait trouver de semblables, à cette époque, dans toutes les ambassades d'Europe. L'empereur avait, en France, des gens à son service dans tous les milieux, pour le renseigner ou appuyer sa politique. Ces achats d'influence n'étaient pas particuliers à la Suisse, ainsi qu'on semble le croire. La III^e République n'a pas supprimé les fonds secrets, qui jouent un tout autre rôle que sous l'ancienne monarchie.

Jérôme d'Erlach n'a pas eu le record de cet art de trafiquer du secret d'autrui, et nous croyons que l'auteur lui fait trop d'éloges quand il affirme qu'Erlach « élèvera ce commerce à la hauteur d'un art cardinal, avec une virtuosité encore jamais égalée dans l'histoire ». Comparé à Louis XI, par exemple, le seigneur d'Hindelbank n'a été qu'un bien modeste mystificateur.

Au surplus, d'Erlach était brave et payait de sa personne. Même comme général, il se tenait à la tranchée, sous les plus gros bombardements, et marchait en tête des colonnes d'assaut.

De ce livre attachant et rigoureusement documenté, nous détachons, en terminant, un trait qui efface les faiblesses humaines de quelques-uns et fait voir la valeur et les solides qualités militaires des troupes suisses. En Catalogne, l'année 1691 alors que l'armée du maréchal de Noailles était dans un état de complète démoralisation, épuisée par les maladies et les désertions, le maréchal écrivait au roi : « Excepté le régiment d'Erlach, tout le reste ne peut passer pour des troupes de campagne ». Au moment d'entrer au feu, ce régiment d'élite à trois bataillons (Bernois, Vaudois et Argoviens) comptait 15 malades seulement, sur un effectif présent de 2452 hommes et 60 officiers. « Ce bel état sanitaire de cette troupe, et son entraînement, contrastaient avec les conditions des autres unités ; ils découlaient d'une discipline impeccable et d'une hygiène non moins stricte. »

« L'envers du mercenariat » que M. Mercier a voulu nous montrer ne nous fait pas oublier ni les grands exemples du service étranger, ni ce que notre pays doit à ses « vagabonds de la gloire », qui ont donné au mot « servir » une si haute signification.

(Réd.)